



## ACTIVITÉ DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020/2021

**TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS<sup>1</sup> : 101,6 M€**  
**DANS UN CONTEXTE TOUJOURS FORTEMENT PERTURBÉ PAR LA CRISE SANITAIRE**  
**IMPACT COVID ESTIMÉ À 12 M€<sup>2</sup>**

Lyon, le 12 novembre 2020

L'activité du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2020/2021 (période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2020) a été fortement impactée par les effets de la crise sanitaire sur l'industrie du sport professionnel et de l'événementiel. Ainsi, le total des produits des activités (hors trading joueurs) du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2020/2021 est en recul de 12% (101,6 M€, contre 126,4 M€ sur la même période N-1, avant la pandémie COVID-19) du fait notamment de la forte baisse de la billetterie et des recettes « événementiel ». Le total des produits des activités (y compris trading joueurs) est en baisse de 20%, le Groupe avait, en effet, réalisé un 1<sup>er</sup> trimestre record en termes de revenus de cessions de contrats joueurs sur la même période l'an dernier. Hors trading joueurs, les produits des activités s'établissent à 51,1 M€, en recul de 7,2 M€ soit 12%. L'impact financier correspondant au manque à gagner sur les produits des activités (hors trading joueurs) du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice est estimé à 12 M€ environ<sup>2</sup>. Hors impact COVID, le total des produits des activités hors trading joueurs s'établirait donc à environ 63 M€, en progression de 5 M€ environ, soit 8%, montrant ainsi la résilience du Groupe face à la crise sanitaire.

### 1/ TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS EN REcul DE 20% À 101,6 M€ (126,4 M€ EN N-1)

En M€ (du 1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre)	30/09/2020* 3 mois	30/09/2019 3 mois	Var. en M€	Var. en %
<b>BILLETTERIE</b>	<b>1,1</b>	<b>9,1</b>	<b>-8,0</b>	<b>-88%</b>
dont championnat et autres matches	1,1	7,3	-6,2	-85%
dont Europe	0,0	1,9	-1,9	-100%
<b>DROITS TV ET MARKETING</b>	<b>37,7</b>	<b>34,5</b>	<b>+3,2</b>	<b>+9%</b>
dont LFP-FFF	10,9	9,4	+1,5	+16%
dont UEFA	26,8	25,1	+1,7	+7%
<b>PARTENARIATS-PUBLICITÉ</b>	<b>8,5</b>	<b>7,5</b>	<b>+1,0</b>	<b>+14%</b>
<b>PRODUITS DE LA MARQUE</b>	<b>3,3</b>	<b>3,9</b>	<b>-0,5</b>	<b>-13%</b>
dont produits dérivés	2,1	2,4	-0,3	-11%
dont produits images et divers	1,2	1,5	-0,3	-18%
<b>EVENTS</b>	<b>0,4</b>	<b>3,3</b>	<b>-2,9</b>	<b>-88%</b>
dont séminaires et visites	0,4	1,1	-0,7	-63%
dont grands événements	0,0	2,2	-2,2	-100%
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS (HORS TRADING JOUEURS)</b>	<b>51,1</b>	<b>58,2</b>	<b>-7,2</b>	<b>-12%</b>
<b>PRODUITS DE CESSIons DES CONTRATS JOUEURS</b>	<b>50,5</b>	<b>68,1</b>	<b>-17,6</b>	<b>-26%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS<sup>1</sup></b>	<b>101,6</b>	<b>126,4</b>	<b>-24,7</b>	<b>-20%</b>

\*chiffres estimés, non audités

<sup>1</sup> Indicateur Alternatif de Performance (IAP) : Total des produits des activités : qui comprend les Produits des activités hors trading ainsi que les produits de cessions de contrats joueurs.

<sup>2</sup> L'estimation ne tient pas compte du manque à gagner lié à la non-qualification en Coupe d'Europe pour la saison 2020/2021 en relation avec l'arrêt anticipé et définitif du Championnat de Ligue 1 à la 28<sup>ème</sup> journée, qui a figé le club à la 7<sup>ème</sup> place du classement.

Lyon, le 12/11/2020

### **BILLETTERIE : 1,1 M€ (-8,0 M€, -88%)**

Au 30 septembre 2020, les recettes de billetterie sont particulièrement pénalisées par les mesures sanitaires relatives à l'affluence dans les enceintes sportives (5 000 personnes maximum en début de saison, puis 1 000 à partir du 22 septembre 2020). Les revenus de billetterie du Championnat de France s'établissent ainsi à 1,1 M€, contre 7,3 M€ un an plus tôt, en recul de 85%, impactés de plus par un nombre de matchs à domicile inférieur à N-1 (2 matchs vs 4 en N-1).

Au 30 septembre 2019, les revenus de billetterie intégraient par ailleurs 1,9 M€ de billetterie Europe liés au premier match de la phase de groupe de Ligue des Champions (absence de participation en Coupe d'Europe au cours de la saison 2020/2021 dû au classement final de 7<sup>ème</sup> de Ligue 1 en 2019/2020 consécutif à l'arrêt prématuré du Championnat décidé par la LFP au printemps 2020).

### **DROITS TV ET MARKETING : 37,7 M€ (+3,2 M€, +9%)**

Les droits TV et marketing bénéficient d'un montant de 26,8 M€ de droits TV UEFA relatifs aux matchs de Champions League 2019/2020 (1/8 retour, 1/4 et 1/2 finale), disputés à Lisbonne à huis clos en août 2020 (donc imputés sur l'exercice 2020/2021) en raison de la crise sanitaire. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019/2020, la participation du club au 1<sup>er</sup> match de la phase de groupe de Champions League avait généré 25,1 M€ de Droits TV UEFA.

Les droits TV LFP-FFF sont en progression, portés par l'augmentation globale des droits de Ligue 1 en relation avec la mise en application des contrats signés avec Mediapro, BeIN et Free pour la période 2020/2024 et s'établissent à 10,9 M€ (9,4 M€ au 30 septembre 2019). Au 30 septembre 2020, ils sont néanmoins pénalisés par un nombre de matchs joués sur la période, inférieur à N-1 (5 matchs vs 8 en N-1).

En octobre 2020, en raison de la crise du Coronavirus, Mediapro a annoncé son intention de renégocier les contrats de diffusion et ne s'est pas acquitté de son échéance d'octobre 2020 auprès de la LFP. La LFP a contracté un emprunt bancaire de 112 M€ afin de pallier ce non-paiement et permettre le versement aux clubs, début novembre 2020, d'une avance de trésorerie remboursable à hauteur des montants attendus.

### **PARTENARIATS - PUBLICITÉ : 8,5 M€ (+1,0 M€, +14%)**

Les revenus de Partenariats-Publicité enregistrent une progression de +14% pour s'établir à 8,5 M€, attestant de la forte attractivité de la marque OL, avec notamment le nouveau contrat de partenariat signé avec Emirates pour 5 ans à compter de cette saison, et la mise en œuvre des nouveaux contrats signés notamment avec adidas, Groupama (naming) et Mastercard (désormais partenaire maillot de l'équipe féminine).

### **PRODUITS DE LA MARQUE : 3,3 M€ (-0,5 M€, -13%)**

Les produits de la marque s'établissent à 3,3 M€ au 30 septembre 2020 (vs. 3,9 M€ en N-1). Dans le contexte sanitaire actuel, l'activité merchandising est fortement pénalisée par l'affluence extrêmement réduite permise au Groupama Stadium, notamment en jours de match. L'activité e-commerce est quant à elle en forte progression sur le trimestre (+47% vs N-1).

### **EVENTS : 0,4 M€ (-2,9 M€, -88%)**

L'activité Séminaires du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice a été aussi fortement limitée par le contexte sanitaire, avec une baisse significative du nombre de séminaires et conventions au Groupama Stadium, conduisant à une baisse de 63% par rapport à la même période en N-1.

Lyon, le 12/11/2020

Par ailleurs, le Groupama Stadium n'a pu accueillir aucun grand événement sur le premier trimestre (demi-finales et finale de la Coupe du Monde féminine de football en N-1).

## **TRADING JOUEURS : 50,5 M€ (-17,6 M€, -26%)**

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice, en dépit d'un contexte global très défavorable sur le marché des transferts, l'Olympique Lyonnais a procédé à la cession de plusieurs contrats joueurs, pour un montant cumulé de 50,5 M€, dont notamment les cessions des contrats d'Amine Gouiri à Nice (7 M€), de Martin Terrier à Rennes (12 M€), d'Oumar Solet à Salzburg (4 M€), de Fernando Marçal à Wolverhampton (2 M€), de Kenny Tete à Fulham (3 M€), de Bertrand Traoré à Aston Villa (15,9 M€), ainsi que la perception d'incentives sur transferts antérieurs (5,9 M€).

Sur la même période l'an dernier, le Groupe avait réalisé un 1<sup>er</sup> trimestre record en termes de revenus de cessions de contrats joueurs à 68,1 M€ avec notamment les transferts de Tanguy Ndombelé à Tottenham (47,6 M€) et de Nabil Fekir au Betis Séville (19,8 M€).

## **2/ BONNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE**

Au 31 octobre 2020, OL Groupe disposait d'une trésorerie bancaire de 41 M€ incluant un PGE (Prêt Garanti par l'État) de 92,6 M€ souscrit le 23 juillet 2020, plus une réserve de tirage RCF (Revolving Credit Facility) de 115 M€ soit une trésorerie disponible de 156 M€.

Le Groupe continue par ailleurs d'œuvrer à la mise en place de tout dispositif de financement complémentaire mis à disposition par l'État.

Dans le contexte actuel de crise liée à la COVID-19, le Groupe dispose ainsi de financements renforcés qui devraient lui donner la flexibilité nécessaire pour envisager, avec sérénité, la poursuite de ses développements futurs.

## **3/ PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2020/2021**

Le début de l'exercice 2020/2021 a été marqué par des performances remarquables de l'équipe masculine avec une 1/2 finale de Champions League et de l'équipe féminine avec un 5<sup>e</sup> titre consécutif de Champions League.

La période de mercato d'été 2020, étendue jusqu'au 5 octobre dernier, a perturbé le début du Championnat et a permis d'optimiser la composition d'une équipe professionnelle de haut niveau. La dynamique de l'équipe depuis la fin du mercato démontre le potentiel du groupe avec un objectif de retour en Champions League pour la saison 2021/2022. Les valeurs historiques de l'Olympique Lyonnais, que sont la formation et l'état d'esprit prévalant notamment au sein de l'effectif professionnel masculin, se réaffirment, selon le souhait du Directeur Sportif Juninho.

Le Groupe enregistre avec satisfaction la décision récente de la LFP, contrairement aux décisions prises au printemps dernier lors du premier confinement, de maintenir les activités sportives professionnelles, malgré les nouvelles mesures de confinement appliquées en France depuis le 30 octobre dernier. Ainsi, les matchs de Championnat de France peuvent se dérouler, permettant de maintenir un lien social avec les supporters et les partenaires, et préserver un certain nombre de revenus pour les clubs (droits TV, partenariats).

Comme présenté en octobre, le Groupe devrait bénéficier de certains éléments favorables (nouveaux partenariats, hausse des droits TV nationaux, solde des droits TV UEFA 2019/20) pour soutenir l'activité de l'exercice 2020/2021, et ainsi atténuer la baisse des revenus liée à l'absence de Coupe d'Europe pour l'équipe masculine et aux mesures sanitaires actuelles.

Toutefois, compte tenu des restrictions importantes qui pèsent sur l'activité du Groupe en raison de la crise sanitaire, de l'absence de participation du club en Coupe d'Europe au cours de la saison 2020/2021, et sur la base d'un niveau de trading normatif au cours de l'exercice 2020/2021, le résultat net de l'exercice 2020/2021 devrait être déficitaire.

Lyon, le 12/11/2020

Le 23 octobre 2020, le Conseil d'État a confirmé la seule responsabilité de la LFP (et non celle de l'État) dans l'arrêt définitif du Championnat de la saison 2019/2020, le 30 avril dernier. Ainsi, l'Olympique Lyonnais poursuit son recours indemnitaire exclusivement contre la LFP, qui par sa décision, a privé les clubs d'une partie importante de droits TV qui aurait pu et dû être sauvegardée. Le Groupe évalue le préjudice subi par l'Olympique Lyonnais à 117 M€.

Par ailleurs, l'Olympique Lyonnais conserve sa 3<sup>ème</sup> place du classement européen des centres de formation, établi par le CIES Football Observatory (novembre 2020), démontrant une nouvelle fois, la performance de son Academy qui figure dans le TOP 4 européen depuis 9 années consécutives (2012 à 2020).

#### **4/ FEUILLE DE ROUTE 2023/2024**

Dans le cadre de sa stratégie de développement basée sur le concept de « Full Entertainment » autour de son cœur d'activité football, mais également sur le développement, la récurrence et la diversification de son offre « Events », notamment avec le projet d'une nouvelle Arena, le Groupe reste confiant, si la crise sanitaire actuelle est résolue à court terme, dans sa capacité à atteindre les objectifs à horizon 2023/2024, présentés en février dernier, de 420 M€ à 440 M€ de total des produits des activités (incluant le trading joueurs, selon IAP défini plus avant) et d'un EBE supérieur à 100 M€.

*« Le présent document contient des indications sur les objectifs d'OL Groupe. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs peut être affectée par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations d'OL Groupe soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Ces facteurs peuvent inclure les évolutions de la conjoncture économique et commerciale, de la réglementation, ainsi que des facteurs de risques détaillés au sein du Document d'Enregistrement Universel 2019/2020 d'OL Groupe. »*

**Prochain communiqué : Résultats du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2020/2021, le 16 février 2021 après la clôture des marchés d'Euronext.**

---

#### **OL Groupe**

**Tél :** +33 4 81 07 55 00

**Fax :** +33 4 81 07 45 65

**Email :** [investisseurs@ol.fr](mailto:investisseurs@ol.fr)

**[www.ol.fr](http://www.ol.fr)**

Euronext Paris - compartiment B

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Discretionary

Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 5755 Services de loisirs

---

Lyon, le 12/11/2020

**ANNEXES****RÉSULTATS SPORTIFS**

<b>Équipe masculine</b>	<b>2020/2021</b> au 9 novembre 2020	<b>Saison 2019/2020</b>
<b>CHAMPIONNAT</b>	5 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>
<b>EUROPE</b>	-	<b>CHAMPIONS LEAGUE</b> 1/2 finale (Bayern Munich)

<b>Équipe féminine</b>	<b>2020/2021</b> au 9 novembre 2020	<b>Saison 2019/2020</b>
<b>CHAMPIONNAT</b>	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>
<b>EUROPE</b>	<b>CHAMPIONS LEAGUE</b> Qualification 1/16 (décembre 2020)	<b>CHAMPIONS LEAGUE</b> Victoire